

**DEBOUT
LA FRANCE !**

REÇU LE 17 MAI 2019

Pr. Jacqueline GODET
Présidente
Ligue nationale contre le cancer
14, rue Corvisart
75013 Paris

Paris, le 13 mai 2019

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous informer de la bonne réception de votre courrier du 10 mai dernier. Je salue votre engagement et celui de votre association en faveur de la recherche contre le cancer et la prévention de celui-ci. Il s'agit d'un des combats majeurs de notre continent en matière de santé. Il mérite d'être partagé et d'être porté dans toutes les instances politiques afin de mobiliser l'ensemble de la société.

J'ai lu vos propositions et suis en accord avec nombre d'entre-elles. Certaines, comme la relocalisation de la chaîne de production pharmaceutique en Europe, font parties de mon programme. Je défends depuis des années le principe d'une Europe des nations et des projets. Ainsi, j'ai proposé de longue date que les pays Européens coopèrent pleinement dans la recherche et le développement en matière de lutte contre le cancer ou contre Alzheimer. Nous avons ainsi une base de travail similaire pour débiter la prochaine mandature européenne. Je serais à l'écoute des propositions de votre association qui dispose d'une expertise certaine et reconnue dans le domaine de la lutte contre le cancer. Vous pourrez trouver en annexe mes réponses à vos questions.

Je vous remercie de votre courrier et de m'inviter à répondre à votre questionnaire qui est un exercice démocratique important. Je reste à votre disposition pour toute information ou échange complémentaire.

Fidèlement,



Nicolas Dupont-Aignan
Député de l'Essonne

Président de Debout La France

Tête de liste « Debout La France -CNIP » aux élections européennes 2019

DEBOUT LA FRANCE !

Annexe :

Tabac :

- Il est absurde et totalement incohérent de laisser la responsabilité du contrôle de la traçabilité aux entreprises chargées de mettre en place cette traçabilité. C'est à un organisme indépendant de toute pression économique ou de tout lobby d'effectuer cette traçabilité. Je m'engage donc à m'opposer au renouvellement des accords s'ils ne respectent pas pleinement le protocole de lutte contre le commerce illicite des produits du tabac.

- Cette harmonisation se ferait au détriment des consommateurs dépendants du tabac ce qui en fait une dépense presque obligatoire. Je suis cependant favorable à une harmonisation européenne via un prix minimum européen du tabac afin d'éviter la concurrence aux frontières.

Information des citoyens :

- Comme pour l'alimentaire, je suis favorable à la mise en place d'un étiquetage sur la toxicité des produits. Je défends aussi le principe de précaution qui doit rester un des principes directeurs pour l'attribution des autorisations de mise sur le marché.

Lutte contre les pénuries :

-Votre proposition de relocalisation est comparable à ce que je propose. Je souhaite défendre l'indépendance pharmaceutique des pays européens en relocalisant toute la chaîne recherche-développement-production en Europe. Je suis favorable à votre idée de structure à but non lucratif, il est immoral que l'on puisse faire du bénéfice sur les maladies graves. L'ensemble de ces bénéfices doivent aller à la recherche.

-Je suis favorable à la transparence des prix. Dans mon projet d'Europe des Nations et des projets, nous pourrions assurer un regroupement de pays afin de peser dans la négociation des prix. Les pratiques consistant à créer une pénurie volontaire pour faire pression sur les Etats doivent être interdites : l'approvisionnement en médicament peut être laissé au privé mais doit conserver une obligation d'approvisionnement continu en tant que secteur stratégique.